

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal **du 14 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur MARTINÉ Daniel, Maire en suite de convocation du 7 septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM DALLA MOTTA Giuseppe, MONPAYS Clotilde, STOMKA Séverine, CLAIRET Yves, FERMAUT Yann, CANIS Claire, DEHAINE Françoise.

Etaient absents excusés : LECLERCQ Olivier David (procuration à CANIS Claire), VALETTE David (procuration à DALLA MOTTA Giuseppe).

Secrétaire de séance : MONPAYS Clotilde

Secrétaire auxiliaire : TROCMÉ Valéry

Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN - Comités Syndicaux des 22 septembre 2022, 10 mars 2023 et 21 juin 2023

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR 10 VOIX POUR, 0 ABSTENTIONS et 0 CONTRE LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- des communes de **TORTEQUESNE** (Pas-de-Calais), **ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE** (Pas-de-Calais), **AVELIN** (Nord) et **IWUY** (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie**.

Budget : décisions modificatives n°1

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que des recettes nouvelles ont été encaissées et qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives ci-dessous.

Il informe également le conseil de l'organisation des fêtes communales par l'association du comité des fêtes, qu'il convient de décider d'une subvention et propose le versement d'une somme de 900 € :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6411	Personnel titulaire		3000.00
6413	Personnel non titulaire		-4000.00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance		1000.00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé		900.00
617	Etudes et recherches		-900.00
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
203 - 11	Frais d'études, recherche, développement		10000.00
2113 - 12	Terrains aménagés autres que voirie		5000.00
212 - 12	Agencements et aménagements de terrains		-21000.00
21612 - 11	Dépenses ultérieures immobilisées		37736.99
10222	FCTVA	26857.89	
10226	Taxe d'aménagement	4879.10	
TOTAL :		31 736.99	31 736.99
281531 (040)	Réseaux d'adduction d'eau	273.00	

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte ce qui précède.

SIVU du RPI : désignation d'un suppléant

Le RPI n'ayant pas encore délibéré, la désignation d'un suppléant est reportée à la prochaine réunion

Aide sociale : demande de secours

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la situation de Monsieur COURBET Francis et l'informe de sa demande d'aide sociale pour l'achat de charbons.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide l'achat de charbons ainsi que le ramonage de la cheminée pour un montant maximal de 1 100 €.
- L'achat d'un feu d'occasion pour 900 € par le versement d'une subvention au comité des fêtes qui se chargera du paiement par chèque.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte ce qui précède.

Recensement de la population 2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée du recensement de la population de la commune en janvier 2024, de la nomination d'un coordonnateur communal et de la création d'un poste d'agent recenseur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Charge Monsieur le Maire de la nomination du coordonnateur communal
- Décide la création du poste d'agent recenseur pour la période du 8 janvier 2024 au 18 février 2024
- Charge Monsieur le Maire de la nomination et du recrutement.

Travaux

Travaux de chauffage à la salle polyvalente : 5 devis de 21 276 € à 34 166 €. La commission travaux se réunira prochainement pour décider de l'entreprise à choisir.

Cimetière :

- Travaux de maçonnerie accepté pour l'entreprise Vaniet de Boiry Notre Dame
- Prévoir un règlement intérieur du cimetière

Eglise : Phase1 : mise en sécurité pour 16 459 € ; Etude pour 6 300 €

City stade : La commune est éligible aux subventions de l'Agence Nationale du Sport et du Département. Le budget communal ne permet pas les travaux.

Logement de l'école : Prévoir une étude de rénovation pour l'année 2024

Questions diverses

- Présentation du plan de zonage du futur PLUi : avis favorable du conseil
- Discussion au sujet de la brocante et de la ducasse
- Remise de dictionnaire aux élèves de 6^e
- Repas communal 2023 annulé pour cause de travaux à la salle polyvalente
- 11 novembre : nouveau porte-drapeau : Mme GODIN Caroline
- Marché de Noël organisé par le comité des fêtes aura lieu le 26 novembre

- Colis des aînés : 45 € par couple et 28,50 € pour une personne seule. Distribution le 9 décembre
- Arbre de Noël des enfants le 16 décembre. Spectacle à 833,45 €
- Courrier de Mme Boutraingain à la suite de la location de la salle polyvalente. Elle se plaint de plusieurs problèmes. Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas faire payer la location de la vaisselle.

Fin de séance à 20h23

Le Maire,
Daniel MARTINÉ

